

CHANGEMENT DE NOM DE GÉNIE DE L'AIR (GA) À GÉNIE CONSTRUCTION (GÉNIE CONST)

Références : A. 4500-3 (D PPP Air 2) 24 janvier 2007

B. SANS CLASSIFICATION DGPR 026/07 121519Z décembre 2007

1. Le service de recrutement des FC continue de faire face à des défis pour ce qui est d'attirer des candidats vers les groupes professionnels du Génie de l'air (GA - ID SGPM 00189). Il est clair que le nom actuel ne reflète pas le travail effectué par les membres de ces groupes professionnels, qu'il n'est pas en lien avec les groupes professionnels des MR de Génie construction et qu'il n'est pas favorable au recrutement.
2. Après de nombreuses analyses et discussions dans le cadre de divers forums, le personnel du CEMFA et du DG Pers Air a présenté une demande officielle (référence A) pour changer le nom de l'ID SGPM 00189, actuellement Génie de l'air, pour Génie construction (GÉNIE CONST). La demande a été acceptée récemment par le CPM et le DGPPRHM (référence B) et elle entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2008.
Le nouveau nom décrit mieux le travail effectué par les officiers, il est plus en lien avec les groupes professionnels des MR de Génie construction et il aidera au recrutement de candidats de qualité.
3. En novembre 2007, le changement de nom de l'ID SGPM 00189 Génie de l'air pour Génie construction (GÉNIE CONST) a été approuvé par le Conseil de la Branche du Génie militaire canadien (GMC) et ce dernier a mentionné que ce changement de nom n'entraîne pas un changement de nom pour l'ID SGPM 00181 Génie.
4. Il n'y aura pas de changement dans la structure du Génie construction nouvellement nommé et la gestion de carrière demeure la même que pour les groupes professionnels du Génie de l'air. De plus, aucune formation de conversion ne sera nécessaire et les documents de formation seront mis à jour afin que le nouveau nom soit indiqué. Le Génie construction demeurera au sein de la Branche du GMC et le CEMFA assumera le rôle de gestionnaire des métiers et professions. Pour sa part, l'UDE de tous les nouveaux officiers demeurera dans l'élément Air.
5. En plus du changement de nom du Génie de l'air pour Génie construction, plusieurs autres changements devront être apportés aux titres et dénominations, surtout en ce qui a trait au QG de la 1^{re} Division aérienne du Canada, ainsi qu'à l'échelon des escadres et des unités. En règle générale, l'expression « de l'air » sera tout simplement remplacée par « construction ».

6. Le tableau 1 indique les titres et les dénominations qui devront être modifiés en raison du changement de nom de la profession. Ces modifications seront réalisées le plus tôt possible et je fais appel à votre soutien pour utiliser la nouvelle terminologie dès maintenant.

7. Pour toute question concernant le présent document, veuillez communiquer avec le Lcol C. Rouleau, du QG de la 1^{re} Division aérienne du Canada/A4 GC FG, RCCC 257-5458.

Tableau 1

Dénomination ou titre actuel	Nouveau titre ou nouvelle dénomination	Remarques
A4 Génie de l'air (A4 GA)	A4 Génie construction (A4 GC)	Les noms des sections Environnement (Env) et Mise sur pied d'une force (MPF) demeureront les mêmes. Cependant le nom de la section de la Comptabilité d'exercice (CE) deviendra Infrastructure (Infra).
Instruction du Génie de l'air de la Force aérienne (Instr GA FA)	Instruction du Génie construction de la Force aérienne (Instr GC FA)	
Escadrons du génie de l'air (EGA)	Escadrons de Génie construction (EGC)	A4 GC FG prépare un document en collaboration avec A5 dans lequel ils demandent qu'une modification soit apportée à l'OOFC des 4 ^e , 8 ^e et 14 ^e EGA. Le nom de ces unités demeurera le même jusqu'à ce le MDN ait officiellement accepté les modifications proposées.
Escadrille du génie de l'air (Ele GA)	Escadrille de génie construction (Ele GC)	A4 GC FG prépare un document en collaboration avec A5 dans lequel ils demandent qu'une modification soit apportée à l'OOFC des 91 ^e , 142 ^e , 144 ^e et 192 ^e Ele GA. Le nom de ces unités demeurera le même jusqu'à ce le MDN ait officiellement accepté les modifications proposées. La modification s'appliquera également aux autres Ele GA. Cependant, puisque ces escadrilles n'ont pas d'OOFC, la modification du titre peut être effectuée immédiatement à l'échelon de l'unité.